



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Actions Monde - FR0000992471

Ce FCP est géré par La Française Asset Management,
société du Groupe La Française

📍 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds de classification "actions internationales" a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à l'indice MSCI World libellé en devises locales dividendes réinvestis sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

Indicateur de référence : MSCI WORLD libellés en devises locales, dividendes réinvestis.

La société de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire. Le fonds peut investir jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPCVM français ou européens, FIA de droit français investissant eux-mêmes en actions européennes ou internationales, éligibles au PEA. Le choix des actifs en portefeuille fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion.

L'exposition sur les marchés actions hors Union Européenne et hors OCDE est limité à 20% maximum de l'actif net

Le fonds investira principalement dans des OPCVM/FIA de grandes capitalisations tout en se réservant la possibilité d'investir dans des OPCVM/FIA de petites capitalisations dans la limite de 30% maximum.

Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des titres vifs éligibles au PEA (actions), à hauteur de 10% maximum.

📍 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 5 reflète principalement le risque de marchés actions internationales sur lesquels le fonds investit et le risque de change auquel le fonds est exposé.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est

Le fonds pourra être exposé au risque de change dans la limite de 30% maximum de l'actif net.

Le fonds pourra avoir recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Le fonds aura recours à des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés européens ou internationaux ou de gré à gré : contrats à terme (futures), options, forwards, swaps de devises, swaps de performances, change à terme. Chaque instrument dérivé répond à une stratégie précise d'ajustement de l'exposition aux marchés actions ou de couverture du risque de change. L'exposition globale du portefeuille incluant les produits dérivés est de 60% minimum et de 120% maximum de l'actif net, l'exposition via les dérivés n'excédant pas une fois l'actif du fonds.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Modalités de rachat : Quotidien- les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont exécutés sur la base la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Cet OPC ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	1,50 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	2,87 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/09/2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	0,00 % (**)20% TTC au delà de l'indice MSCI World

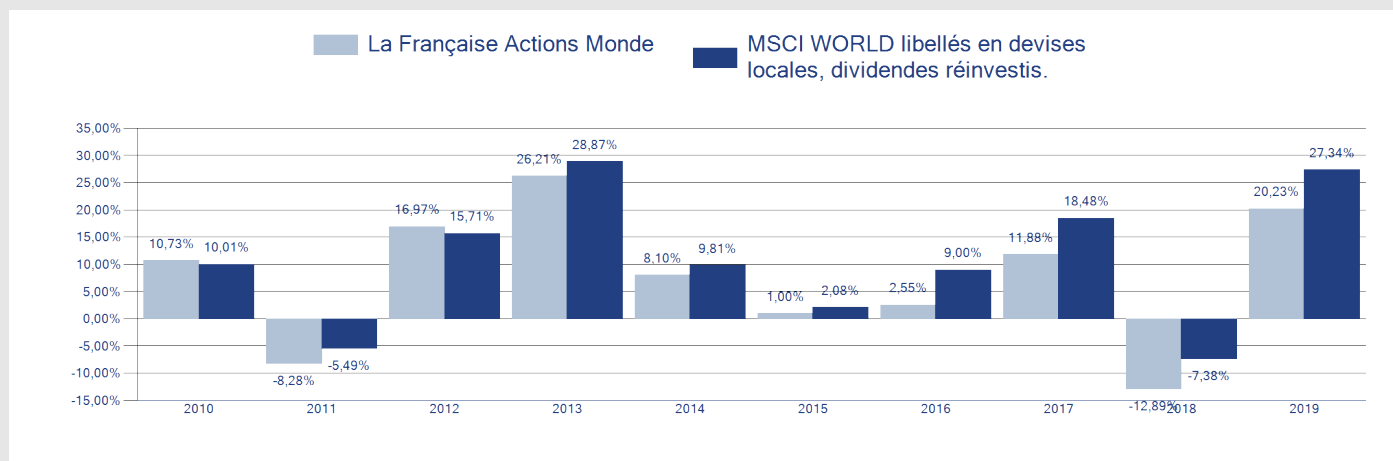
(**) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/09/2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de surperformance : 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance de LFP ACTIONS MONDE et celle de l'indice MSCI World libellé en devises locales (dividendes nets réinvestis). Ces frais de gestion variables sont plafonnés à 2,50% TTC de l'actif net.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 8 à 10 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

📍 PERFORMANCES PASSES



Transformation du fonds en OPCVM en date du 12 janvier 2018.

FCP créé le : 11/03/2003

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information

périodique : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : Néant

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2020